

Foire aux questions sur l'assurance-vie



Qui a besoin d'une assurance-vie?

Si quelqu'un souffrira financièrement à votre mort, vous avez besoin d'une assurance-vie. Si vous deviez mourir aujourd'hui, l'assurance-vie fournirait aux personnes à votre charge de l'argent comptant qui peut aider à financer vos funérailles et autres derniers frais, à couvrir les dépenses quotidiennes, à rembourser l'hypothèque, à financer des objectifs à long terme comme les études et la retraite et, essentiellement, à maintenir la qualité de vie de votre famille.

Par où commencer?

Commencez par évaluer les besoins de votre famille. Rassemblez tous vos renseignements financiers personnels et évaluez de quoi votre famille aurait besoin pour satisfaire à ses obligations financières actuelles et futures et maintenir sa qualité de vie si vous n'étiez plus là. Incluez-y les dépenses immédiates au moment du décès (p. ex. frais d'inhumation, dettes existantes, frais médicaux, droits de succession), les dépenses courantes (p. ex. nourriture, vêtements, logement, services publics, transport, soins de santé, assurances) et les dépenses futures (p. ex. études postsecondaires, épargne-retraite).

De quel montant d'assurance ai-je besoin?

Étant donné que le montant d'assurance dont vous avez besoin dépend de vos circonstances particulières, il n'y a pas de formule simple pour aider à déterminer le montant qui vous convient le mieux. Cela dit, quand vous considérez toutes les choses que le produit d'assurance-vie doit financer et pendant combien de temps vous aurez besoin de l'argent, vous commencez à réaliser que votre besoin réel de protection est souvent 10 ou 15 fois votre revenu brut, parfois plus.

Dois-je acheter de l'assurance-vie temporaire ou permanente?

Impossible à dire parce que le genre d'assurance qui vous convient dépend de vos circonstances particulières et de vos objectifs financiers. Mais de façon générale, l'assurance temporaire offre la meilleure couverture pour la plus faible prime initiale et c'est une excellente solution pour les gens qui ont des besoins temporaires ou un budget limité. L'assurance permanente pourrait être plus logique si vous prévoyez qu'il vous faudra une protection à vie et vous aimez l'option d'accumuler des valeurs de rachat brutes à impôt différé. Par ailleurs, vous n'êtes pas obligé de choisir l'une ou l'autre. Souvent, une combinaison d'assurance temporaire ou permanente est la bonne solution.

Que faut-il prendre en considération dans la désignation des bénéficiaires?

Il y a plusieurs considérations clés :

- Nommez toujours un bénéficiaire « subsidiaire » au cas où vous vivez plus longtemps que votre premier bénéficiaire.
- Au lieu que le produit de votre assurance-vie soit versé à votre succession, sélectionnez un bénéficiaire précis. Un grand avantage de l'assurance-vie est qu'elle peut être versée à votre famille immédiatement. Toutefois, si elle est payable à votre succession, elle devra passer par l'homologation, tout comme le reste de vos actifs.
- Soyez très précis dans le libellé des désignations du bénéficiaire. Le fait d'écrire « épouse de l'assuré » pourrait faire en sorte qu'une ex-épouse reçoive le produit d'assurance. Le fait de nommer des enfants précis peut exclure ceux qui sont nés par la suite. Il est facile de modifier la désignation des bénéficiaires, mais vous devez vous rappeler de le faire.

© Life Happens 2017. Tous droits réservés.

Ce document a été produit par Life Happens® - une organisation sans but lucratif résolue à aider les consommateurs à prendre des décisions intelligentes en matière d'assurance - et est utilisé avec leur permission. L'Ordre Indépendant des Forestiers est membre de Life Happens® et il lui a payé pour l'utilisation et la distribution de ces renseignements.

Cet article ne constitue pas un parrainage, une approbation ou un témoignage de Life Happens® au sujet de L'Ordre Indépendant des Forestiers ou de ses produits et services. Cet article fournit des renseignements généraux sur l'assurance-vie et ne concerne aucun produit d'assurance-vie particulier de L'Ordre Indépendant des Forestiers.

La Financière Foresters et Foresters sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel) et de ses filiales.

La Financière Foresters
789, chemin Don Mills | Toronto (Ontario) M3C 1T9 | 1 800 828-1540 | foresters.com